

**INSTITUT NATIONAL DE
PREVOYANCE SOCIALE
DE LA REPUBLIQUE DU MALI
B.P. :53 BAMAKO**

SERVICE VIEILLESSE

LISTE DES PIECES À FOURNIR (REVERSION TRAVAILLEUR DECEDE)

- 1- Certificat de travail des précédents employeurs.
- 2- Demande de réversion timbrée à 100FCFA
- 3- Certificat d'emploi et de salaires rempli par le dernier employeur.
- 4- Certificat. Acte de décès.
- 5- Acte de naissance du défunt, des veuves et des enfants.
- 6- Acte de mariage.
- 7- Certificat d'hérédité.
- 8- Certificat de tutelle.
- 9- Certificat de non remariage pour chaque Veuve.
- 10- Certificat de non divorce et de non séparation de corps pour chaque Veuve.
- 11- certificat de vie des enfants.
- 12- certificat de scolarité des enfants de 14 à 21 ans.
- 13- Bulletin de salaire des 96 derniers mois

Réf. BOM - 6- 320